1) Société Clapaucius, montants nets.

Achats d’Immobilisations à 7.7% 3’000.-

Achats de marchandises à 2.5% 150’000.-

Achats de marchandises à 7.7% 30'000.-

Charges d’exploitation à 7.7% 15’000.-

Exportations 20’000.-

Prestations à soi-même sur
marchandises à 7.7% : 3’000.-

Ventes non-soumises à TVA 20'000.-

Rabais accordés à 2.5% 5’000.-

Rabais accordés sur exportations 6’000.-

Ventes de marchandises à 2.5% 234’000.-

2) Société Frugal SA, montants bruts.

Achats de marchandises (2.5%) 9'500.-

Charges de l’immeuble commercial (7.7%)
 34'000.-

Charges de l’immeuble résidentiel (7.7%)
 19'000.-

Factures d’électricité (7.7%) 2'000.-

Frais d’achats (7.7%) 9'000.-

Honoraires facturés (7.7%) 23'000.-

Loyer payés du trimestre 9'000.-

Pertes sur créances (7.7%) 2'000.-

Pertes sur créances (exportations) 4'000.-

Prestations exclues facturées 450'000.-

Prime d’assurances 900.-

Rabais accordés (7.7%) 5'000.-

Rabais obtenus (2.5%) 34'000.-

Services d’un expert fiscal luxembourgeois
(taux : 1.12/1.14, douane 1.15)) EUR 25'000.-

Stock de marchandises (7.7%) 13'000.-

Total du compte Véhicules 90'000.-
(un achat ce trimestre pour CHF 25'000.-)

Ventes de marchandises (7.7%) 120'000.-

3) Société Palaba SARL, montants nets.

Achats de marchandise à 7.7% 45'000.-

Rabais accordés à 7.7% 9'000.-

Rabais obtenus à 7.7% 4'000.-

Frais d’achats à 7.7% 8'000.-

Frais d’achats (exclus TVA) 1'200.-

Factures diverses d’exploitation (7.7%) 900.-

Vente d’un véhicule (7.7%) 20'000.-

Pertes sur clients (7.7%) 10'000.-

Prestations à soi-même (7.7%) 1'000.-

Prestations à soi-même (exclues) 2'500.-

Pertes sur clients (exportations) 5'000.-

Exportations 20'000.-

Prestations de services fournies à l’étranger
 23'000.-

Ventes de marchandises à 2.5% 300'000.-

Frais d’hôtel (3.7%) 1'400.-

4) Société Phileas, montants nets.

Pertes sur clients (7.7%) 10'000.-

Prestations de tiers (7.7%) charges d’exploitation 20'000.-

Honoraires facturés 100'000.-
(un quart facturés à l’étranger, le reste à 7.7%)

Frais de restauration du personnel (7.7%)
 3'000.-

Salaires des employés 540'000.-

Ventes de la période 900'000.-
la moitié au t. normal, le reste au t. réduit.

Achats de la période 400'000.-
La moitié des achats concernent des biens non-imposables, le reste à 7.7%.

Frais d’achats 20'000.-
(la moitié à 2.5%, le reste à 7.7%)

Prestations à soi-même (7.7%) 4'000.-